

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 FEVRIER 2020



Date de convocation : 20/02/2020
Date d'affichage : 20/02/2020

Nombre de conseillers :
En exercice : 11
Présents : 08
Votants : 09

L'an deux mille vingt, le jeudi 27 février à 20 Heures 30,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à la mairie, sous la présidence de M. James BLOUIN, Maire.

Etaient présents: JC.GEFFROY, Adjoint,
C.CRETE – Y.LE HIR- O.CHARTON – H.DANJOU - T.NEYT- J.MAZUEL
formant la totalité des membres en exercice.
Absents : P.DERLY (Pouvoir à J.BLOUIN) -M.ROSSET - V. LE GALL

Yves LE HIR a été élu secrétaire de séance.

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 12 DECEMBRE 2019 :

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 12 décembre 2019.

Arrivée de J.MAZUEL à 20h35

SIEGE : ENFOUISSEMENT DES RESEAUX RUE DU JEU DE BATTOIR :

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que le SIEGE envisage d'entreprendre des travaux sur le réseau de distribution électrique, d'éclairage public et de télécommunications. Conformément aux dispositions statutaires du SIEGE et aux règlements financiers dudit EPCI, la réalisation de l'opération est subordonnée à l'accord de la commune qui s'exprime sous la forme d'une contribution financière. Cette participation s'élève à :

- en section d'investissement : **13.333,33 €**
- en section de fonctionnement : **2.916,67 €**

étant entendu que ces montants seront ajustés sur la base du coût réel des travaux réalisés par le SIEGE dans la limite des montants indiqués ci-dessus et du choix retenu par le conseil municipal s'agissant du réseau de télécommunications.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise :

- Monsieur le Maire à signer la convention de participation financière annexée à la présente,
- l'inscription des sommes au Budget de l'exercice 2020, au compte 20415 pour les dépenses d'investissement (DP et EP) et au compte 61523 pour les dépenses de fonctionnement (Orange)

M. le Maire rappelle qu'il reste à faire la rue de la garenne et la partie entre la salle des fêtes et la ferme de la Guérite. Une demande particulière pour l'éclairage public de la rue des Hayettes sera faite.

PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 PROVISOIRE :

M. le Maire s'était engagé auprès des conseillers à présenter les comptes 2019 dès qu'ils seraient validés par la trésorerie. Compte tenu du retard important pris par la trésorerie, M. le Maire souhaite toutefois présenter les chiffres les plus proches possibles en s'appuyant sur les comptes de gestion de la commune.

M. le Maire présente les comptes provisoires par chapitre du compte administratif 2019. Dans l'attente du compte de gestion de la trésorerie, il ressort un excédent de fonctionnement cumulé de 133 069,26 € et un excédent d'investissement cumulé de 180 803,95 € soit un excédent total de 313 873,21 €.

M. le Maire indique que cet excédent total est un « trompe l'œil » et ne reflète que partiellement la réalité. En effet, les investissements commandés en 2019 tels que les vitraux de l'église à hauteur de 70 000 € sont à soustraire. Ils seront posés en 2020 avec une facturation et un paiement en 2020.

Le compte administratif ne tient donc pas compte de ce type de décalage.

D'autre part, M. le Maire tient à signaler que la situation des délais de paiement aux fournisseurs provoquée par la fermeture et réduction des services de la perception est inquiétante.

QUESTIONS DIVERSES :

-Syndicat de l'aérodrome : M. Le Hir présente un compte rendu de la dernière réunion. Le retrait des Andelys du syndicat a été validé par 36 communes sur 44. Les communes de Corny et Lyons-la Forêt souhaitent également sortir du syndicat. Un agriculteur a le projet de construire 2 hangars pour de la location d'emplacement d'avions (300 000 €). M. le Maire s'interroge sur l'avenir de ce syndicat ?

- Construction : M.Neyt s'interroge sur le branchement électrique de la maison en construction en face la salle des fêtes. M. le Maire l'informe qu'il s'agit d'un branchement provisoire de chantier.

- Recensement : M. le Maire informe qu'il a été recensé 448 authevernois et souligne les difficultés rencontrées pour le retour des questionnaires par les habitants

-RD716 : M. le Maire informe qu'une évaluation des travaux a été réalisée avant la reprise en voirie communale de la départementale traversant le village.

- Bilan de mandat : M. le Maire remercie l'ensemble des conseillers municipaux pour les projets réalisés durant ces 6 années.

Aucune autre question diverse n'étant posée,

La séance a été levée à 22h10.